

Tarifs 2023

Type de prestation	Euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)	220
INSTRUCTION DES DEMANDES	
Admission pour une gamme de mobile home	1035
Extension majeure pour une gamme de mobile home ⁽¹⁾	830
Extension mineure pour une gamme de mobile home	415
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	730
INTERVENTION EN USINE	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1500
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	1900
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	750
INTERVENTION SUR SITE D'INSTALLATION	
Vérification réalisée sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1500
Vérification réalisée sur site (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1240
Vérification réalisée sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	1900
Rapport d'évaluation des vérifications	750
DEPLACEMENT	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	520
Forfait si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (aller ou retour)]	520
GESTION ANNUELLE (par année civile)	
Par certificat	1000
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE (par année civile)	
Par titulaire	1000
Par certificat	85

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- ⁽¹⁾ une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou intervention sur site
- ⁽²⁾ hors frais de déplacement et de séjour
- ⁽³⁾ mission non groupée avec une autre